

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 29 (1941)

Heft: 583

Artikel: De-ci, de-là

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-263987>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

niers, saucier, rotisseur, pâtissier-confiseur, etc. chacun secondé d'un aide, et tous ensemble constituent la « brigade ». A côté d'eux se trouvent la gouvernante de cuisine, la cuisinière pour les déjeuners, la cuisinière des employés, trois filles de cuisine, un garçon cuisinier, deux filles d'office, trois plongeuses (laveuses de vaisselle), un nettoyeur, etc., etc.

Adressons-nous maintenant à une entreprise moins considérable, soit un hôtel d'environ 80 lits. Le chef ici ne fonctionne qu'en pleine saison, et une cuisinière le remplace en saison intermédiaire, et se spécialise, lorsqu'il est présent, dans la cuisine des régimes. Comptons encore un aide cuisinier, la cuisinière pour les déjeuners, deux filles et un garçon de cuisine, soit au total de sept à huit employés. Dans un petit hôpital de district, nous ne trouvons que trois employées à la cuisine : la cuisinière et deux filles de cuisine, dont l'une doit posséder pas mal d'habileté et d'expérience, attendu que c'est elle qui remplace la cuisinière-chef durant ses jours de congé.

La comparaison de l'état du personnel de ces trois entreprises montre que dans les grands hôtels et restaurants où règne la « brigade », la cuisinière-femme ne représente qu'un chaînon très modeste, alors qu'à l'inverse, nous la trouvons seul chef, seule personne responsable dans des hôtels et restaurants petits ou moyens, dans des pensions, des hôpitaux, des institutions, et enfin dans le service privé. Dans ces dernières entreprises, le travail est beaucoup moins divisé et spécialisé que dans les autres : aussi la tâche de la cuisinière ne se limite-t-elle pas à la préparation des mets, mais s'étend aussi à l'établissement des menus, aux achats de provisions, et à la surveillance des réserves. C'est d'elle que dépend la confection des conserves de fruits et de légumes, la surveillance de la propreté et du bon ordre des locaux, et souvent encore du travail de ménage lui est-il demandé. Là où des auxiliaires lui sont fournis, elle peut leur laisser ces tâches secondaires qu'elle se borne à surveiller, mais, ailleurs, toute la charge repose sur elle.

C'est dire que, comme chacun le sait, une cuisinière doit faire preuve d'une robuste santé pour pouvoir supporter de rester longtemps debout, supporter la chaleur des fours, et manier de lourds ustensiles. En outre, son travail n'a rien de régulier, des heures de presse — des coups de feu, sans jeu de mots ! — succédant à des périodes calmes ; et des nerfs solides sont aussi nécessaires qu'un corps endurci pour faire face à ces sautes brusques d'occupations. Voici encore quelques caractéristiques qui sont nécessaires à une bonne cuisinière : rapidité, mémoire, souplesse d'esprit, talent d'organisation. Elle devra, en effet, être capable de décision, savoir rapidement répartir son travail et celui de ses aides selon les besoins du moment. Il se peut, par exemple, que deux commandes lui parviennent en même temps, sur lesquelles elle doit à la fois fixer son attention, sans oublier pour cela qu'un plat est déjà dans le four, qu'un autre écrit à peine fini, ni que de nouvelles instructions sont à donner à la fille de cuisine : tout ceci doit trouver place dans sa tête, de telle façon que tout marche rapidement et sans heurts, et que les clients voient arriver sans tarder les différents mets commandés par eux. Il est extrêmement important aussi qu'elle possède un besoin marqué d'ordre et de propreté, et qu'elle saache éviter le gaspillage des denrées qui lui sont remises. Enfin, la collaboration avec des aides, dont elle dirige parfois un nombre important, nécessite un caractère sociable

et la compréhension de la valeur de la collaboration.

(A suivre)

(Communiqué par l'Office suisse des professions féminines).

Salaire égal...

Un projet de loi vient d'être présenté au Tessin, qui, destiné à faire des économies, procède comme tous les projets de loi du monde inspirés de cette intention : ces économies atteignent essentiellement les femmes ! En effet, il est prévu que le traitement de toutes les institutrices sera diminué annuellement de 200 fr., même celui des institutrices d'école enfantine, qui ne gagnent pas 200 fr. par mois, et qui, n'étant payées que pour 7 ou 8

mois, vont se trouver obligées de travailler de la sorte gratuitement une partie de l'année !

— Pourquoi, nous demande une correspondante, cette injustice de faire peser cette diminution sur les femmes seulement ? et non sur toutes les catégories de fonctionnaires ?

— Pourquoi ? chère Madame : pour une raison bien simple. Parce que les femmes ne votent pas. Le jour où elles seront électrices dans votre beau canton, vous verrez combien le taux de leur traitement sera aussi *tabou* que celui des hommes, du moment qu'elles pourront par de nombreux moyens (referendum, élection de députés, nouvel article de loi...) influencer directement leur statut économique. C'est là une vérité qui saute aux yeux...

...Et l'heure qui suit, nous ne parviendrons pas à comprendre. Hélas !

Les femmes dans la mêlée

Nous détachons les fragments suivants du chapitre qui porte ce titre dans l'excellent volume : *Elle et lui*, qui vient de paraître. M. Hanemann, professeur de pédagogie curative à l'Université de Zurich. En ces temps où l'on parle à tout propos de la crise de la famille, nous ne pouvons qu'engager chaleureusement tous ceux de nos lecteurs qui préoccupent ces questions à méditer ce livre si juste, si sensé, si riche en conseils utiles et en suggestions calmes. Ajoutons qu'il a été remarquablement traduit en français par notre collaboratrice, Marianne Gagnepain (Éditions Delachaux et Niestlé, Neuchâtel et Paris. Prix : 4 fr. 50).

Il y a des hommes qui assurent avec le plus grand sérieux que le travail féminin est la véritable cause de la pluie du chômage. C'est pourquoi ils demandent que les femmes quittent leur profession et retournent à leur ménage. Il y en a beaucoup qui vont répétant cela, en y ajoutant la réflexion suivante : Revenons à la nature, car il est naturel que la femme se marie, qu'elle tienne le ménage de son mari, donne naissance à des enfants et fasse leur éducation dans la mesure où elle est capable.

Seulement, pour cela, il faudrait d'abord que chaque femme trouve un homme disposé à la faire rentrer dans les chemins de la nature. Et même est-il concevable que chacun des hommes qui pourraient et voudraient bien reprendre l'une des places jusqu'ici occupées par une femme, puisse et veuille bien entretenir une famille sur le salaire que recevait, avant lui, le titulaire ?...

Il faut donc bien constater que, si l'on désire écarter les femmes des diverses professions, c'est justement parce que, aux yeux des hommes médiocres, elles représentent une concurrence désagréable. Il faut reconnaître que, depuis longtemps déjà, elles ont donné la preuve d'une capacité de travail et d'une bonne volonté égales et même supérieures à celle des hommes. Il ne faut faire d'exception à cette règle que lorsqu'il s'agit des métiers où la force musculaire est presque seule en ligne de compte. Ces constatations sont d'autant plus remarquables que, partout à peu près, le travail féminin est, à production égale, moins bien payé que le travail masculin. Pas une des nombreuses raisons données à ce sujet n'est valable : la justice elle-même s'efface avec cet usage fâcheux.

Pas plus que nous ne pouvons retourner

à la nature dans les domaines de l'alimentation et du vêtement, nous ne le pouvons dans celui du travail, et en tout cas pas en prétendant que les hommes ne doivent faire que du travail d'hommes et les femmes du travail de femmes. A cet égard, notre travail est depuis longtemps neutralisé par les procédés de la division et de la rationalisation.

D'autre part, les femmes sont aussi des êtres humains, des êtres qui ont de la joie au travail, des intérêts professionnels. Aussi les femmes ont-elles le droit d'arriver à la plénitude de la vie par le travail et l'exercice d'une profession, droit que si volontiers, nous ne reconnaissions qu'à l'homme...

...Si l'on constate que nombre de femmes ne veulent plus se marier, soit par besoin de confort, soit parce qu'elles ont des exigences de luxe et refusent d'assumer le poids d'un ménage et la charge d'élever des enfants, il faut reconnaître, d'autre part, que pour chacune de ces personnes qui « fait tapissier ou veut faire tapissier », il y a aussi un homme qui ne danse pas, ou ne veut pas entrer dans la danse. Ce qui fait défaut en ce cas — cette absence d'un vrai sens de responsabilités et de toute initiative — se trouve manquer de part et d'autre, également des deux côtés, chez les hommes comme chez les femmes.

Enfin, reconnaissions encore que le travail féminin nous est particulièrement nécessaire en temps de crise afin que soit maintenu au moins un certain mode de concurrence, et que « les maîtres de la création », sous le préjugé toujours régnant contre le travail féminin, ne se laissent aller encore davantage à la mollesse et à l'oisiveté. Combien d'hommes, non seulement dans le domaine du travail, ne sont des hommes que parce qu'ils se laissent porter sur les ailes d'une tradition. Beaucoup d'hommes vivent aux dépens de l'injustice qui, de nos jours encore, fait obstacle à l'activité de beaucoup de femmes, rétrécissant et amoindrisant leurs possibilités d'action.

...Ces femmes qui se lancent dans la mêlée, en vue d'obtenir le même droit que les hommes au travail professionnel, nous les respectons, nous leur souhaitons plein succès, ne serait-ce que dans le dessein intéressé de voir, grâce à l'émulation qu'elles provoquent, se ranimer la valeur masculine. Que par de là cet effet indirect, leur lutte trouve sa pleine légitimation, cela ne fait plus de doute.

blessés. Plusieurs de ses poèmes renferment de beaux et grands vers.

Mais peu de pages sont plus évocatrices que celles de *Sorcière*. C'est un roman historique ou pseudo-historique, écrit comme un poème en prose. La verve déborde de vie de l'auteur a pu se donner libre cours. Son amour pour le pays natal s'y montre fort et puissant. Et que de descriptions excellentes, ainsi le cortège de la Fête Dieu qui gagne le lac, puis sur des barques le parcourt : « La procession regagnait par les rues tortueuses de la cité, escortée des vols de colombes, palpitations d'ailes blanches, la cathédrale qui l'attend. Lentement, après avoir guéri et consolé et bénit, Dieu, les bras chargés d'une moisson de prières, rentre dans son église... »

Aux heures tragiques de la guerre précédente Isabelle Kaiser sut traduire en vers épiques ses sentiments intimes, sa douleur devant les dévastations inhumaines. Elle ne devait pas voir l'Europe ensanglantée en proie à de nouveaux combats, plus terribles encore. Elle s'éteignit dans une atmosphère paisible ; son dernier mot fut « victoire ! ». Mais sur ses lèvres mourantes, ce volontaire n'avait rien de conquêtes guerrières ; il n'était que l'expression du dernier effort achevé. Dans son testament, elle léguait ses livres à un homme pour poètes suisses ; elle désirait qu'une fontaine érigée sur la place du village aimé portât son nom et animât le paysage de ses ondes fraîches ; elle voulait qu'au jour de son enterrement, beaucoup de pain soit remis aux pauvres, à ses amis un souvenir. Et à tous elle souhaitait de trouver cette paix, qu'après une poursuite fiévreuse de tant d'années, elle avait un jour enfin trouvé, cette paix que « seul Dieu

avait pu lui donner ».

Une conférence féministe de femmes anglaises

La Women's Freedom League, dont notre amie Mme Spiller est l'une des actives secrétaires générales, a pris l'initiative de convoquer à Londres dans le courant de novembre une Conférence des principales Sociétés féminines, spécialement consacrée aux deux questions d'une brûlante actualité de la nationalité de la femme mariée, et de l'augmentation de la police féminine. On peut bien penser en effet que la guerre a fait surgir à nouveau, en Grande-Bretagne, comme dans tous les autres pays d'Europe, des cas lamentables, tragiques ou absurdes de femmes, soit internées comme ennemis de leur propre pays, soit laissées en liberté, mais ayant perdu tous les droits réservés aux nationaux, soit traitées en étrangères alliées, en étrangères neutres, soit encore en étrangères mariées à des sujets britanniques... etc., etc., toutes les variétés de traitements étant passées en revue par cette Conférence, qui décida de faire remettre un mémoire sur ce sujet au Home Office par une députation des principales Sociétés féminines du pays.

Quant à la police féminine, le Home Office avait, paraît-il, adressé la recommandation à toutes les autorités locales du Royaume-Uni d'augmenter le nombre des agents de police, mais cette recommandation ne paraissant pas avoir été mise en pratique avec beaucoup d'ardeur à travers le pays, la Conférence a voté une résolution demandant que devienne obligatoire dans chaque localité la nomination d'un nombre suffisant d'agents de police professionnellement qualifiées, dont le traitement, les responsabilités et l'avancement soient en égalité avec ceux des agents masculins. Cette question a été également discutée à la Chambre des Communes, et Miss Rathbone, députée, n'a pas manqué de relever combien la nomination d'agents de police est demandée aussi bien par le commandement militaire que par les organisations féminines, ceci pour parer au danger de sollicitation et de racolage de la part de nombreuses femmes et jeunes filles qui hantent les abords des camps.

Quant à la Conférence féministe, elle s'est terminée de façon bien typiquement britannique : « une bombe est tombée tout près de nous, alors que nous étions en pleine séance, nous écrit l'une des participantes, mais nous sommes toutes descendues à la cave, et la séance a continué... »

Sans commentaires !



DE-CI, DE-LA

Une distinction bien méritée.

Nous apprenons avec grand plaisir que le Président de la République de Finlande a remis à notre concitoyen, le Dr. Robert Hercod, Directeur du Secrétariat antialcoolique international à Lausanne, les insignes de commandeur de la Rose blanche de Finlande.

Apôtre de l'abstinence, M. Hercod est un de ceux qui connaissent le mieux le vaillant petit peuple

qui a pu lui donner ».

L'œuvre d'Isabelle Kaiser lui suscita des amitiés fidèles : le poète genevois Duchosal, Adolphe Ribaux, Virginie Rossel, Philippe Godet, Carl Spitteler. Plus récemment, la thèse intéressante de M. Felix-S. Marbach, est tout à la fois perspicace et bienveillante. A une époque où plus que jamais la poésie est nécessaire, bienfaisante, il convient de ne point laisser sombrer dans l'oubli le souvenir de celle qui avec tant d'amour ardent voulut chanter son pays.

Henri PERROCHON.



Publications reçues

Félix MOELNSCH : *Le beau Fersen (Le grand amour de Marie-Antoinette)*. Traduction française d'après la 2^e édition de la version ori-



Les femmes et les livres

Une poétesse d'hier : Isabelle Kaiser

Un ecclésiastique schwyrois, M. Félix-S. Marbach, vient de présenter à l'Université de Fribourg une thèse sur cette femme écrivain, dont le Mouvement a jadis évoqué l'œuvre admirable. A cette occasion, M. H. Perrochon, privat-docent à l'Université de Lausanne, nous adresse cette notice que tous nos lecteurs liront certainement avec intérêt, et pour laquelle nous les remercions d'avoir songé à notre journal. (Réd.).

Il y a plus de quinze ans s'éteignait dans son ermitage de Beggenried, Isabelle Kaiser. Le souvenir de la poétesse ne s'est point complètement effacé. Plusieurs se souviennent de son œuvre et de sa personnalité. Quelle physionomie curieuse ! Comment oublier la vision de ce teint mat encadré de boucles noires et ce regard pénétrant, ces yeux profonds, ardents... Ame de feu, généreuse, promesautière, qui trouva l'apaisement dans une foi librement acceptée.

Descendante par sa mère de Nicolas de Flue et d'Arnold de Winkelried, et par son père, d'hommes qui jouèrent après le Sonderbund un rôle politique, de pasteurs aussi, Isabelle Kaiser ne pouvait être une nature simple. Des traditions

nordique, dont l'héroïque résistance à un ennemi écrasant en nombre a été souvent qualifiée de victoire du lait sur l'alcool ! Nous sommes d'autant plus heureuses de féliciter M. Hercod pour cette distinction, qui est aussi une marque de reconnaissance, qu'il est également un féministe convaincu, qui défend toutes les fois que l'occasion s'en présente, le principe du droit de vote des femmes.

Vacances et loisirs pour la jeunesse.

Ainsi que le dit le président du Cartel dans son rapport, le Cartel a enregistré, au cours du dernier exercice, les deux plus importants événements de son existence : l'Exposition nationale et la mobilisation. Aussi ce rapport contient-il cinq vues de la Maison de jeunesse, dans le cadre de laquelle ont figuré les diverses activités du Cartel et qui a eu un grand succès à Zurich.

La mobilisation a supprimé divers projets et placé le comité devant de nouvelles tâches : la question, entre autres, de l'emploi des loisirs de l'armée a retenu toute son attention, de même que celle de l'enseignement militaire préparatoire ; un service de causeries a été organisé sur ces sujets.

M.-L. P.

Le rendement des impôts sur la bière.

Selon une communication de la Direction générale des Douanes, la Confédération a encassé, en 1938 en fait d'impôts sur la bière proprement dits et de droits supplémentaires sur l'orge et le malt de brasserie, la somme totale de 25.321.700 fr. Quoique, durant dix mois de l'année, le taux des droits sur l'orge et le malt ait été réduit, la recette de 1938 dépasse celle de l'année précédente de 3.380.000 francs, plus-value fort appréciable.

La production de bière pour 1938 n'étant pas en-

core connue, on ne peut se prononcer sur la cause de cette augmentation ; celle-ci peut provenir d'une forte augmentation de la consommation de bière, tout aussi bien que d'un grand achat anticipé de matières premières de brasserie avant la mise en vigueur de l'ancien taux d'imposition.

Ajoutons que la Suède, avec une consommation de bière qui équivaut à deux tiers seulement de la nôtre, encaisse, en fait d'impôts sur la bière, plus de 30 millions de francs. Et sur les 160 millions de livres sterling dépensées pour la bière par le peuple anglais, l'Etat préfère la coquette somme de 60 millions de livres sterling. Au même taux d'imposition, la Confédération, puisque le peuple suisse débourse quelque 190 millions de francs pour la bière, retirerait de cette boisson 70 millions de francs, au lieu de 25 millions seulement.

S. A. S.

L'aide à la famille est une urgence nécessaire.

Telle est la conclusion d'un rapport déposé au Grand Conseil vaudois par la commission chargée d'étudier une motion de M. Bron, député, préconisant une aide aux familles nombreuses. La commission a proposé d'étendre cette aide à toutes les familles et de l'envisager sous tous ses aspects : allocations familiales, allégements fiscaux, facilités d'instruction, etc., ainsi que l'a proposé M. Baudat, député, dans une autre motion.

Sur le terrain fédéral, une conférence convoquée par le Département fédéral de l'intérieur permet d'espérer que, sur ce plan aussi, on va enfin prendre des mesures concrètes.

La hausse continue des produits alimentaires et des textiles, le prix élevé du charbon rend urgente l'institution d'allocations familiales.

H. S. M.

IN MEMORIAM

Une assistance très particulièrement nombreuse a rendu les derniers hommages à Genève, le lundi après Noël, à Mme Adèle Péla, décédée à l'âge avancé de 91 ans.

Restée encore jeune sans famille, Mme Péla s'en était créée une, en fondant d'abord l'Union chrétienne de jeunes filles, puis ensuite, et surtout, en s'occupant de jeunes garçons moralement abandonnés, qu'elle groupa dans une œuvre nommée à juste titre *l'Etoile*, et dans laquelle elle exerça une influence rayonnante d'une portée extraordinaire. Pédagogue dans l'âme, Mme Péla avait le don de gagner la confiance et le respect des plus difficiles, des plus gauches, et aussi des plus misérables de ces garçons ; et les souvenirs cités lors de cette cérémonie funèbre ont montré comment elle savait les comprendre, les attirer à elle, et en les comprenant et les attirant, les aimer et les rendre heureux. Il n'en est pas un, parmi les plus déshérités moralement, les plus grossiers, les plus inquiétants, dans l'âme duquel elle n'a pas réussi à éveiller la petite étincelle d'une vie spirituelle et religieuse, transformant ainsi des natures qui semblaient irrémédiablement vouées à la déchéance et même au vice.

Amie profondément religieuse, Mme Péla a toujours su communiquer sa foi vivante à tous ses protégés. Cette même foi personnelle lui a inspiré de nombreuses publications religieuses, et des cantiques dont les mélodies sont vite devenues

populaires. C'est une noble figure de femme qui vient de disparaître.

M. F.

* * *

A Morges, cet automne, est décédée, dans sa 70^e année, Mme Laffely-Quillet, qui a été pendant longtemps membre du Comité de l'infirmière de Morges, et pendant vingt-cinq ans un membre actif et dévoué de l'Union des Femmes de Morges ; elle y fut l'âme de « la Collectivité féminine », caisse-maladie créée en 1916, à l'Union des Femmes, aujourd'hui affiliée à la Société vaudoise des Secours mutuels. Elle a joué un rôle en vue à Morges et a grandement contribué à l'estime où la population et les autorités tiennent l'Union des Femmes.

* * *

Mme Susanne Meylan, décédée au Sentier, le 9 novembre dans sa 70^e année, était une personnalité bien connue dans le milieu des Unions de femmes vaudoises, car elle était très dévouée et l'on ne faisait jamais appel en vain à sa collaboration pour les manifestations féminines et féministes, pour les œuvres d'utilité publique et de bienfaisance. Rien ne se faisait sans elle à la Vallée de Joux.

Elle fut parmi les fondatrices, en 1919, de l'Union des femmes du Sentier et la présida dès lors ; comme telle, elle fit partie du comité de la Fédération vaudoise des Unions de femmes de 1921 à 1938 ; en 1927 et 1928, elle a fait partie, comme représentante de la Vallée, de la commission vaudoise pour la Safla.

S. B.

gionale suisse, par Marianne Gagnibin-Maurer, en collaboration avec Pautter, 1 vol. cartonné, Albert Müller, éditeur, Zurich 1940.

M. Félix Moeschlin, président de la Société des Ecrivains suisses, et sauf erreur, rédacteur de *Die Tat*, le journal de M. Duttwiler, a écrit la une œuvre fort intéressante, qui tient à la fois du roman et de la biographie, et qu'il faut remercier notre collaboratrice, Mme Marianne Gagnibin, d'avoir misé à la portée de ces pareux de Welches, qui ne se seraient pas attaqués facilement à une lecture de cette importance allemand ! Et cette traduction n'a pas dû être facile : car il ne s'est agi rien moins que de retransporter dans leur langue originaire des faits, des détails, des raffinements de sentiments et de langage si essentiellement français, et évitant l'une des périodes les plus caractéristiques de la vie et de l'histoire de la société française... que l'on admire le honneur avec lequel l'auteur, un étranger par définition à cette culture, a su la ressusciter devant nous.

Il est vrai que le porte-parole de M. Moeschlin est lui aussi un étranger. Etranger aussi bien au charme impertinent, à l'insouciance frivole, à l'élegance courageuse de cette mentalité d'avant 89, qu'à l'âme généreuse, passionnée, rai-sonneuse et idéaliste à la fois, de ceux qui firent les révolutions successives que l'histoire a réunies sous le nom général de Révolution française, et à laquelle le héros de ce livre, le « beau Fersen », n'a jamais rien compris. Personnage peu sympathique en somme que ce jeune noble suédois, apathique et renfermé, prudent et dissipé, pauvre reflet d'un amour royal autrement courageux et hardi que le sien. Mais témoin aussi de tous les

événements du XVIII^e siècle finissant, comme de ceux du XIX^e qui commence, et les voyant avec des yeux si différents des nôtres, les jugeant avec un esprit si obscurci par tous les préjugés et toutes les erreurs de l'Ancien Régime, qu'il nous paraît voir à l'envers une tapisserie, dont la face bien connue nous a, malgré ses taches et ses fautes, toujours été chère. A cet égard-là aussi, un livre à lire, en s'armant certes d'un esprit critique, en se rappelant à chaque instant que toute l'inspiration de Fersen ne peut être que tendancieuse, mais un livre d'un indéniable intérêt.

M. F.

Vingt-huit écrivains de la Suisse romande, vers et prose, publiées sous les auspices de la Société des Ecrivains suisses. Editions de La Baconnière. Neuchâtel.

Après les 17 écrivains de la Suisse romande dont quelques pages ont été publiées en 1939, voici que la même maison d'édition nous offre un nouveau recueil composé de textes émanant de 28 écrivains de la même contrée. Plusieurs de ces textes sont des nouvelles ou fragments de nouvelles, d'autres des souvenirs d'enfance, d'autres des essais, parfois des poèmes.

Pour dire la vérité, ce volume ne nous a pas apporté ce que nous en attendions, car à part un certain nombre de pages révélant un vrai mérite, telles celles de G. de Reynold (poèmes), Thomis, Tanner, Zermatt, Bertschi, la plupart des autres ne nous ont pas semblé dignes de leurs auteurs. Une anthologie devrait être un jardin où poussent les fleurs les plus belles et non pas un parterre de fleurs étiolées. Il nous a paru que chaque auteur n'a pas atteint à son maximum, et c'est

Nouvelles de féministes étrangères

Toutes celles de nos lectrices qui connaissent notre amie Marcelle Kraemer-Bach, avocat, s'associeront à la joie que nous avons éprouvée en apprenant qu'elle a enfin reçu des nouvelles de son fils unique, porté disparu le 14 mai dernier, et qui est actuellement prisonnier. Près de huit mois de silence, d'angoisses sans nom, de recherches patientes sous le tenaillé du désespoir... et voilà enfin le terme de ce calvaire !... Comme on comprend que notre pauvre amie ait pu nous écrire, nous remerciant de l'envoi du *Mouvement* qu'il lui semblait que notre journal lui arrivait, non pas d'un autre pays, mais du fond d'un autre âge ! et savons-nous toujours assez notre privilège à nous, féministes suisses, de pouvoir continuer une activité impossible maintenant pour tant de nos amies ? Privilège qui nous crée en revanche d'autant plus de devoirs, chacune de nous, militantes de nos causes, doit en être profondément persuadée.

Nous avons aussi reçu des nouvelles d'une autre de nos amies avocates, Marcelle Renson. Mobilisée jusqu'à la fin de l'été comme conductrice d'ambulances sanitaires, elle s'efforce maintenant courageusement de réorganiser une existence complètement bouleversée par les circonstances. Toutes celles qui la connaissent parmi nos lectrices se joindront à nous pour lui exprimer des messages de très chaleureuse sympathie.

* * *

Vaillance, l'organe de l'Alliance suisse des Unions chrétiennes de jeunes filles, nous apporte dans son dernier numéro des nouvelles de ceux des membres du Comité International que nous avons bien connus ces dernières années à Genève. On sait qu'un Bureau temporaire a été installé à Washington, bureau que va rejoindre via l'Orient Miss Ruth Woodsmall, secrétaire générale, qui a réussi à visiter en partant de Genève les Unions de Hongrie, de Bulgarie, le centre de service d'Istanbul, Beyrouth et l'Egypte. Le Bureau de Genève continue à fonctionner comme point

d'attache de notre amie, Mrs. Fox, qui s'occupe de très près des camps de réfugiés de Toulouse.

L'activité des Unions de Grande-Bretagne est admirable. « L.Y. W. C. A. écrit-on à *Vaillance* suite le « slogan du jour » : « Allons-y ! » et elle y va. Son travail se développe de tous les côtés : nouveaux clubs pour les ouvrières de fabriques de munitions, nouveaux centres d'activités, etc. Les centres pour les services auxiliaires féminins de l'armée sont des plus utiles. Un appartenement, une chambre au dessus d'un magasin, ou un baraquement tout près d'un camp offrent aux « W. R. E. N. S. » ou aux « W. A. A. F. S. » un endroit tranquille où écrire leurs lettres, prendre un bain, venir causer et discuter, rencontrer un copain. Dans les endroits très isolés de la défense antiaérienne, où des jeunes filles sont attachées, l'Y. W. C. A. les visite, leur prête des livres, etc. Partout le travail spirituel semble s'approfondir.

* * *

Nos lectrices savent que *Jus Suffragii*, l'organe de l'Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Action civique des femmes, avait été repris, en tout cas pour la durée de la guerre, par un regroupement de femmes britanniques, des relations étroites étant toutefois maintenues avec l'Alliance. Le premier numéro de ce nouveau journal, *The International Women's News* vient de nous parvenir. Très différent forcément du vieux *Jus*, il n'en est pas moins intéressant, vivant, varié, bien rédigé et présenté, rappelant tant soit peu par son inspiration la belle revue à couverture rouge brique, *Time and Tide*, éditée par Lady Rhondda avant la guerre. Son but est d'être une tribune ouverte à l'expression d'opinions sur des sujets intéressant les femmes et la communauté, et il se caractérise lui-même avec beaucoup de cran comme réaliste, indépendant, démocratique. Ajoutons que la liste de ses collaborateurs et collaboratrices confient des noms connus et appréciés, si bien que, malgré la lenteur et la difficulté des communications, nous espérons qu'il conservera chez nous les abonnés à notre ancien *Jus Suffragii*.

Les femmes et l'Eglise

L'éligibilité des femmes au Consistoire de l'Eglise nationale protestante de Genève.

Le second débat sur cette question — que de trop hâves communications de presse avaient annoncée comme définitivement réglée, alors qu'elles ne pourraient l'être que par un vote des électeurs et des électrices de l'Eglise — a eu lieu le 7 décembre, et nous semble avoir été passablement confus, puisque, alors qu'en premier débat une majorité de trois voix s'était prononcée en faveur de l'éligibilité des femmes, cette fois-ci, les membres du corps électoral de l'Eglise sont revenus sur leur décision et ont repoussé l'admission des femmes à des majorités variables pour chaque article du texte qui leur était soumis.

Les arguments des opposants semblent toutefois reposer sur un parti-pris, dont rien ne peut les faire démoder, l'une des raisons essentielles mises en avant par eux étant que la femme, qui se laisse guider surtout par le sentiment, serait incapable de participer effi-

cacement à l'administration de l'Eglise ! Pourtant, il semble que les femmes conseillères de paroisse ont, depuis dix-sept ans, apporté à l'administration de leur paroisse un concours suffisamment apprécié pour que tous ceux qui veulent se donner la peine de réfléchir tiennent compte de cette expérience. C'est ce qu'a fort bien relevé M. Th. Geisendorf-Des Gouttes, l'initiateur de la proposition devant le Consistoire, qui a tenu d'autre part, à mettre l'accent sur la valeur de la collaboration féminine dans toutes les œuvres pour le bien du soldat dont il s'occupe spécialement.

Un troisième débat doit encore prendre date, puis et quel qu'en soit le résultat, la votation populaire interviendra, sans doute dans le courant de l'année 1941. Nous engageons dès maintenant toutes celles de nos lectrices à Genève qui sont électrices dans l'Eglise nationale à ne pas perdre cette question de vue.

Les gens ont toujours quelques petites qualités qui obligent à les supporter.

Jacques CHARDONNE.

cependant ce que nous leur demandions. N'ont-ils pas fait mieux ailleurs ?

Qu'on nous permette de dire ici à quel point le roman romand nous a souvent déçue et combien restons nous auteurs y ont réussi, quelques pages de ce livre en sont la preuve. A part de très heureuses exceptions, ce n'est guère dans ce domaine qu'ils excellente, ni même dans la poésie quoique nous ayons un petit nombre de très bons poèmes. L'imagination, la beauté, la grâce de la forme leur sont le plus souvent étrangères ; le génie littéraire de notre pays se trouve ailleurs. Il réside dans la philosophie, la pédagogie, la théologie, la critique littéraire, la morale. Là, nous avons fourni des chefs-d'œuvre : que l'on songe à Ch. Sécrétan, à Vinet, à Amiel et à tant d'autres... C'est dans ces genres là que les auteurs romands se distinguent surtout. C'est leur terrain, celui qui produit leurs plus belles fleurs. Il réside dans la philosophie, la pédagogie, la théologie, la critique littéraire, la morale. Là, nous avons fourni des chefs-d'œuvre : que l'on songe à Ch. Sécrétan, à Vinet, à Amiel et à tant d'autres... C'est dans ces genres là que les auteurs romands se distinguent surtout. C'est leur terrain, celui qui produit leurs plus belles fleurs.

Hélène NAVILLE.

Chaque pays a son génie destiné à faire entendre sa note dans le concert universel.

Adrien TUREL : *Weltleidenschaft* (Verlag Oprecht, Zurich).

Poèmes exprimant l'interpénétration indissoluble entre la vie et la mort à travers l'évolution millénaire du monde et des êtres. Le sens du cosmique qui est ici très vif et plonge jusqu'aux sources mêmes de l'être, dans le sein de la maternité créatrice, révélation suprême de la vie. Ouvre d'un cœur passionné, avide de connaître le secret du sphinx éternel, recherchant ardemment l'équilibre sans cesse détruit, sans cesse à reconstruire dans la vie entre le rythme de la naissance et de

la mort, qui régit toute l'évolution de l'être humain. Sens très vif aussi de la valeur d'être un homme et de la difficulté infinie, mais de la gloire aussi, de se réaliser pleinement sur ses sommets spirituels, auprès desquels rien ne compte. Se surpasser, — acquérir des ailes, — celle est la plus haute mission de l'homme, qui lui permet d'accéder à la vie immortelle des valeurs éternelles : ce qui est la réalisation de son plus haut destin ; c'est aussi à quoi lui sert le double rythme permanent de la vie et de la mort qui gouverne l'évolution de tout être, de toute chose vivante. Et c'est en quoi consiste aussi aux yeux du poète la grandeur de la mission réalisée par Jésus, qui enseigna aux hommes par sa vie et par sa mort le mystère de la vie immortelle.

Suzanne ENGELSON.

UNION SUISSE POUR LE TRAVAIL À DOMICILE : *Simple et pratique*. 1 brochure illustrée. En vente dans toutes les librairies : 70 centimes.

Excellent idée que celle de l'Union suisse pour le travail à domicile de parer aux difficultés qu'entraîne la pénurie de laine en fournissant aux tricoteuses tout un choix de modèles utiles pouvant être exécutés avec des quantités restreintes de la précieuse matière première. De nombreuses illustrations fort bien venues ajoutent encore à la clarté des explications, si bien que nous sommes certaines de voir bientôt ce petit manuel passer de main en main dans toutes les réunions où l'on tricote, son prix modique le mettant à la portée de toutes les bourses.

M. F.